

---

MOBILITE ADMINISTRATIVE ERASMUS +  
3-7 AVRIL 2017, UNIVERSITY OF LIMERICK, IRLANDE

---

Lundi

***Rencontre avec Sharone O'Loughlin, en charge des projets Marie Curie, service de la Recherche.***

RDV avec une enseignante de l'école de commerce de l'UL pour parler d'éventuelles formations à l'innovation/ l'entreprise qui pourraient être dispensées aux postdoctorants qui arrivent à l'UL.

Mardi

***Rencontre avec Charlotte Long, en charge du recrutement des chercheurs internationaux, service des Ressources Humaines section Recherche.***

Présentation du processus de recrutement et des autorisations de travail pour les chercheurs internationaux.

***Rencontre avec Patricia O'Flaherty, responsable Erasmus et échanges au sein du service des relations internationales.***

Présentation de la stratégie internationale d'accueil des étudiants étrangers et de promotion de l'UL à l'étranger.

Mercredi

***Rencontre avec Caroline Lynn, chargée de la stratégie HRS4R, service des Ressources Humaines section Recherche***

Présentation de la stratégie à l'UL : mise en place, résultats, suites de la stratégie.

***RDV avec Sharone O'Loughlin***

Présentation des résultats de l'UL en matière de projets Marie Curie, historique et dispositifs en place

Jeudi

***Rencontre avec Cathal Linnane, chargé d'affaires pour les appels Horizon 2020 ERC, pilier 2 et pilier 3, service de la recherche.***

Présentation des résultats de l'UL sur le reste des projets Horizon 2020, organisation de la gestion des projets internationaux.

## 1. Présentation de l'Université de Limerick

L'Université de Limerick (UL), créée en 1972, est la plus récente des **7 universités irlandaises** (Trinity College, University College Dublin, Dublin City University, Maynooth University, University College Cork et la NUI Galway).

Avec **14 000 étudiants** pour **1 450 personnels**, l'UL est une université de taille moyenne qui a construit sa stratégie sur des **liens très forts avec les entreprises et l'industrie** et **une grande ouverture à l'international**.

Les étudiants sont les premiers bénéficiaires de cette stratégie : chaque diplômé de l'UL doit passer au moins **7 à 8 mois dans le monde professionnel** pendant son cursus (programme d'éducation coopérative) et **1 étudiant sur 3 part en échange à l'étranger**. La présence du centre d'innovation Nexus et du National Technology Park sur le campus assure des échanges constants entre le monde universitaire et le monde économique et une insertion professionnelle optimale des étudiants.

Les 7 universités se réunissent au sein de l'association des universités irlandaises, basée à Dublin, qui s'occupent des interactions avec le gouvernement, notamment le lobbying, de la centralisation des informations et des statistiques nationales relatives aux universités.

## 2. La recherche à l'UL

L'UL est une université pluridisciplinaire de 41 centres de recherche dont les activités sont avant tout tournées vers l'innovation et l'impact (priorité nationale). Les 3 instituts Bernal (sciences de l'ingénieur), Health Research Institute (santé) et LERO (logiciels) permettent un transfert d'innovation vers le secteur industriel.

Elle compte environ 400 chercheurs à l'heure actuelle, répartis en 4 catégories : *research assistant* ; *postgraduate research student* (postdoc and PhD); *research fellow* et ; *senior research fellow*.

### Thématiques :

Les points forts de la recherche à Limerick sont : **les matériaux, les procédés de fabrication avancés, l'informatique logicielle, la santé** (notamment la pharmaceutique) et **les mathématiques appliquées**.

### Projets européens :

L'UL est impliquée dans une vingtaine de projets Horizon 2020, dont 4 en coordination. Parmi ces projets, on trouve :

- 5 MSCA (3 ITN, 1 Global Fellowship et 1 Cofund)
- 2 ERC (Proof of Concept et Starting Grant)
- 1 FET Open
- 3 TIC
- 2 NMBP
- 1 LCE
- 1 BBI PPP (projet très appliqué et tourné vers l'industrie)
- 2 Transports (Mobility for Growth)
- 2 SHS (SC6 Inequal)

L'UL collabore principalement avec les États-Unis, notamment grâce aux filiales de grandes entreprises présentes sur le campus. Il existe de nombreux appels bilatéraux entre les deux pays. Les collaborations avec l'Allemagne et l'Espagne sont également importantes, plus qu'avec le Royaume-Uni.

Pour tout projet déposé avec un budget supérieur à 25 000€ et impliquant des coûts de personnel, le porteur du projet doit remplir une **demande d'autorisation de dépôt du projet** et la faire **signer à son directeur d'unité, au service recherche et au directeur financier**. Sans cette autorisation, l'université peut refuser de transmettre le PIC, de valider le projet ou d'accompagner les chercheurs.

Le **gouvernement irlandais propose une subvention supplémentaire** de 12 000€ aux chercheurs qui coordonnent un projet européen, ce qui peut notamment servir à racheter des heures d'enseignement ou à faire appel aux services d'un cabinet. À cette subvention nationale s'ajoute une **prime de l'UL** de 4 000 €.

#### Accompagnement :

Le service de la Recherche comprend un **pôle transfert de technologie** et un **pôle d'appui à la recherche** avec notamment trois personnes dédiées à l'aide au montage de projets européens type Horizon 2020 (promotion, rédaction des propositions).

Le service recherche propose une aide à la rédaction de projets, notamment sur les parties impacts et dissémination. Ils peuvent proposer des rencontres individuelles avec les chercheurs ou leur demander de présenter en une page ou deux leurs thématiques et les projets qu'ils aimeraient entreprendre.

La veille sur les appels est effectuée par un prestataire externe qui alimente un portail « Research Professional » auquel ont accès tous les chercheurs via l'intranet. L'ensemble des procédures et des documents ressources sont disponibles en ligne : [lien](#).

Le **management de projet** n'est pas effectué en central par le service recherche mais **au sein de chaque unité par des ingénieurs ou des managers de projets**. Le service recherche n'intervient qu'en cas de problème mais il organise des rencontres mensuelles avec ces managers.

La **gestion financière des projets, les audits et les rapports sont effectués par le service financier**. Il n'existe pas d'agents de saisie dans les laboratoires, les chercheurs ont tous accès à des plateformes d'achat en ligne sur lesquelles ils achètent leurs équipements, consommables, billets, etc.

Enfin, le service recherche organise des **sessions de formation à l'écriture de projets européens** prodiguées par des chercheurs expérimentés et à destination des jeunes chercheurs afin d'assurer un partage des compétences et un passage de relais entre chercheurs.

Les overheads reçus sur les projets européens sont « saupoudrés » sur plusieurs services et laboratoires, le porteur de projet peut recevoir jusqu'à 20 %.

#### Communication :

Depuis la nouvelle programmation européenne, une nouvelle politique nationale de communication sur les projets de recherche a été mise en place. À l'UL, cela se traduit par la

**publication d'un article pour chaque projet dont l'université est coordinatrice**, ainsi que d'une présentation du porteur scientifique, publiée sur le site de l'UL.

De plus, **l'ensemble des chercheurs de l'université sont répertoriés dans une base de données en ligne** afin que tout le monde puisse trouver un expert dans une thématique donnée. Pour chaque chercheur, on trouve : carrière, thématiques de recherche, publications, projets et enseignements.

### 3. Les Ressources humaines pour la recherche

L'UL a obtenu le label « HR Excellence in Research » en 2013, lors de la deuxième vague d'évaluation et sollicitera son renouvellement en 2018. Après ces 4 ans, l'université peut tirer les premières conclusions de l'impact de la stratégie sur plusieurs aspects :

En interne, la stratégie a permis **d'instaurer un dialogue entre les services**, de mettre à plat l'existant, d'identifier les problèmes des chercheurs et d'y apporter des solutions.

Dans le cadre de la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HSR4R), l'UL a mis en place un certain nombre de dispositifs. Parmi les plus appréciés, les RH ont mis en place un **forum pour les chercheurs** où ils peuvent s'exprimer et s'informer, ce qui est particulièrement nécessaire au vu du turnover important chez les chercheurs.

De plus, l'UL a revu l'ensemble de ses procédures, en particulier au niveau du recrutement des chercheurs. La stratégie a en effet permis de mettre en place un processus de recrutement très structuré sur la base de **l'OTMR (Open Transparent and Merit-based Recruitment)**, appelés « work recruitment packages ».

À l'extérieur, il n'y a **pas réellement eu d'impact sur les résultats pour les projets européens** puisque les experts évaluateurs de projets affirment que le label n'est pas réellement pris en compte dans l'évaluation. Cependant, il permet tout de même d'être **plus attractif pour les chercheurs étrangers**, de leur garantir de bonnes conditions de travail. **Le label fait partie de l'image de marque de l'université.**

Cependant, si la CE encourage fortement tous les organismes de recherche à se lancer dans la stratégie, elle semble en revanche moins engagée dans le suivi des établissements titulaires du label. Il en va de même en interne, les priorités de la présidence et des services évoluent et chacun a son propre agenda. Il est donc **difficile de maintenir une dynamique** dans le comité de pilotage. Gérer l'après-label est un vrai challenge.

#### La procédure OTMR :

- Publication de l'offre d'emploi sur le portail de l'université, les réseaux nationaux et internationaux (type Euraxess). L'offre affiche les 3 ou 4 critères à remplir pour le poste, ils seront utilisés pour l'évaluation des candidatures ;
- Sélection de quelques candidats pour les entretiens en fonction des critères publiés ;
- Constitution du jury de recrutement : le porteur scientifique du projet, un collaborateur ou le directeur de l'unité, une personne des RH et une personne externe ;
- Conduite des entretiens par le jury, chaque membre donne une note aux candidats sur chacun des critères affichés dans l'offre, afin d'assurer que l'évaluation repose bien sur ces facteurs-là ;
- Le candidat qui a eu les meilleures notes est retenu, un deuxième candidat est sélectionné sur la liste d'attente, les autres candidats sont remerciés ;

- Si le candidat accepte le poste, il reçoit sa demande de « Hosting agreement » ou permis de travail ainsi que son contrat de travail qui, une fois remplis, permettront au candidat d'entamer les procédures de son côté pour obtenir un visa s'il en a besoin. Le « Hosting Agreement » est délivré selon une procédure nationale qu'ont réclamée les 7 universités irlandaises pour pouvoir délivrer elles-mêmes les permis de travail, l'ancienne procédure étant trop longue et compliquée.
- Une fois tous les documents renvoyés à l'université, celle-ci peut générer le permis de travail et le renvoyer sous 10 jours.
- En cas de contrôle, toute la procédure, de la publication de l'offre à la délivrance du permis de travail, est compilée et conservée pour attester de la transparence et de l'équité du recrutement.

Chaque chercheur étranger se voit attribuer un **identifiant unique** qui indique l'université dans laquelle il est recruté, tous ces identifiants sont ensuite **répertoriés par Euraxess sur un Intranet** auquel ont accès toutes les ambassades d'Irlande, afin qu'un chercheur puisse attester de son statut dans son pays d'origine, s'il se présente dans une ambassade.

#### 4. Les Relations internationales

L'international est une priorité de l'UL, sa stratégie a donc été repensée ces dernières années afin d'avoir une meilleure visibilité à l'international ainsi qu'une meilleure attractivité pour les étudiants étrangers.

En moyenne, l'UL reçoit chaque année :

- 650 étudiants Erasmus
- 450 étudiants Study Abroad (Amérique du Nord et Japon principalement, ces étudiants paient des frais de scolarité)
- Des free movers qui paient des frais de scolarité supérieurs aux Irlandais et aux Study Abroad (environ 15 000€/an)

L'UL envoie chaque année :

- 450 étudiants irlandais en échange universitaire
- 300 étudiants irlandais en stage
- 35 enseignants en mobilité Erasmus +
- 10 personnels administratifs en mobilité Erasmus +
- 1/3 des étudiants partent en mobilité au cours de leurs études

Au niveau de l'accueil des étudiants étrangers, les RI organisent une **semaine d'orientation et d'intégration** au début de chaque semestre. Cette semaine inclut entre autre l'accueil des étudiants aux aéroports de Shannon et Dublin, des visites du Campus, des temps de rencontre, des visites culturelles, des concerts de musique irlandaise, le forum des associations, etc. Il n'y a pas d'association ESN à Limerick mais il existe une « International Society » très active qui organise des événements et des voyages en Irlande.

Chaque année est organisé un festival culturel sur le même principe que culture en fêtes mais réparti sur une semaine avec de la musique, de la danse, des spécialités culinaires, etc.

L'Université dispose également d'un Student Support Officer dédié au bien-être des étudiants étranger, d'un community manager. Enfin, l'UL a mis en place un réseau d'ambassadeurs à

l'étranger constitué par des anciens étudiants qui font la promotion de l'université à leur retour dans leur pays d'origine.

**Liens utiles :**

- Site de l'UL : <http://www.ul.ie/>
- Site de l'Irish Universities Association : <http://www.iua.ie/>